

FICHE TECHNIQUE*Date de révision : 29.01.2025***PROTECTION DE BAS DE CAISSE /
PROTECTION ANTIGRAVILLON RECOUVRABLE**

Numéro d'article :	37251, 37255, 37256, 37257
Couleur :	gris, noir, blanc
Utilisation prévue :	Produit de réparation automobile / Revêtement de protection
Caractéristiques générales :	Protection antigravillon et anticorrosion durable et recouvrable. Particulièrement adaptée à l'application sur les planchers de caisse, le dessous de caisse, les bas de caisse, les passages de roue, les spoilers, les jupes arrière, etc. Grâce à ses excellentes propriétés d'insonorisation, la protection de bas de caisse convient parfaitement au revêtement intérieur des capots et des hayons, des portes, des structures en tôle, etc., afin d'éliminer les bruits liés aux vibrations. ■ garantit durablement une surface particulièrement souple, même en fortes épaisseurs de film ■ excellente résistance aux gravillons ■ très bon pouvoir adhésif ■ résistant aux chocs et aux rayures ■ élasticité permanente, même en cas de fortes variations de température ■ résistant à l'eau salée et au sel de déneigement ■ résistant au brouillard salin neutre (DIN) : 1000 h

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**Base du liant :** caoutchouc et résine hydrocarbonée**Teneur en extrait sec (% en poids) :** 69 - 71 %**Densité à 20 °C :** 1,3 - 1,4 kg/l

PROCESSUS DE PRÉPARATION DU PRODUIT

Durcisseur : sans durcisseur

Dilution : sans diluant ; prêt à l'emploi

Prétraitement du support :

Le support doit être propre, sec, exempt de rouille et de graisse. Éliminer les anciens revêtements ou apprêts qui n'ont pas durci ou qui ne sont pas sains. Avant de commencer la pulvérisation, dégraisser la surface avec un dégraissant silicone et masquer le moteur, les tuyaux d'échappement, les fusées d'essieu, l'arbre de transmission et le système de freinage, qui ne doivent pas être pulvérisés !

Support	Prétraitement
Ancienne couche de peinture	Dégraisser, poncer à sec avec P220-320, souffler, dégraisser à nouveau Pour assurer une meilleure protection anticorrosion, nous recommandons d'apprêter la surface avec l'apprêt époxy Chamäleon 455 avant d'appliquer la protection de bas de caisse
Acier galvanisé	Dégraisser, poncer à sec avec P220-320, souffler, dégraisser à nouveau. Il convient d'appliquer également l'apprêt époxy Chamäleon 455.
Aluminium	Dégraisser, poncer à sec P220-320 ou matifier avec un tampon abrasif de finition, dégraisser à nouveau. Il convient d'appliquer également l'apprêt époxy Chamäleon 455.
Acier	Dégraisser, poncer à sec avec P120-320, souffler, dégraisser à nouveau Protéger de la corrosion avec l'apprêt époxy Chamäleon 455
Zinc	Prétraiter avec l'agent mouillant ammoniacal

PROCESSUS D'APPLICATION

Avant utilisation, lisez attentivement et respectez les avertissements figurant sur l'étiquette !

Conditions de traitement :

Veuillez utiliser le produit uniquement dans un environnement bien ventilé et aéré. La température de mise en œuvre doit être d'au moins +12 °C et l'humidité de l'air ne doit pas dépasser 80 %.

Méthode d'application	Pression	Buse
Pistolet UBS	4 - 6 bar	5 - 10 mm

Opérations de pulvérisation	Épaisseur du film sec	Consommation
2	500 µm	1 m ² /l

Temps d'évaporation	Entre les couches	Avant le passage en étuve
	5 - 8 min	

Séchage	Recouvrable
Température de l'objet 20 °C	1 - 2 h

Conseils de traitement

- Avant utilisation, bien agiter le récipient.
- Pour l'application, visser sur la cartouche de 1 litre un pistolet de protection de bas de caisse muni d'une buse de 5 - 10 mm.
- Appliquer la protection de bas de caisse de façon régulière, sous une pression d'air de 4 - 6 bar, avec la texture souhaitée. Une texture plus grossière s'obtient en réduisant la pression de pulvérisation, une texture plus fine en l'augmentant.

ATTENTION

- Avant l'application sur un mastic PU, réaliser un essai de compatibilité.
- Utiliser un apprêt 2K supplémentaire avant d'appliquer une protection de bas de caisse à base de solvant sur un mastic PU.

Ponçage :

En tant que revêtement souple et structuré, la protection de bas de caisse ne nécessite pas de ponçage habituel. Si nécessaire, elle peut être légèrement poncée au Scotch-Brite.

Réglementation sur les COV :

Valeur limite UE : Catégorie B/e 840 g/l

Ce produit contient au maximum 430 g/l de COV

Durée de conservation :

36 mois, si conservé dans les emballages d'origine hermétiquement fermés.

Cette version remplace toutes les versions antérieures publiées.

Pour des informations complémentaires, non contenues dans cette fiche technique, veuillez contacter le fournisseur à l'adresse suivante :
info@chamaeleon-produktion.de

Pour les informations de sécurité, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité correspondante.